

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **ARENDO SA, en liquidation, Sion***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 13.06.2008*
4. *Echéance de préavis des créances: **01.08.2008***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
p. A. Philippe Gaillard, liquidateur, rue de la Dixence 6,
1951 Sion
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: La société a toutefois la possibilité de requérir sa radiation si après un délai de trois mois après le troisième appel aux créanciers un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.*

Etude de Me Régis Loretan
1950 Sion 2 Nord

(04550418)